

de la

Communauté de Communes des Aspres



Un PCAET, c'est quoi?

C'est un plan d'actions élaboré par les communautés de communes et l'ensemble des acteurs socio-économiques de leur territoire (collectivités, entreprises, associations, habitants) pour atténuer et s'adapter au changement climatique, reconquérir la qualité de l'air et maîtriser la consommation d'énergie.

Il comprend un diagnostic territorial, une stratégie territoriale, un plan d'actions, ainsi que des outils de suivi et d'évaluation, dont les contenus sont détaillés dans les articles de loi.

Il est adopté pour 6 ans, avec une évaluation à mi-parcours (rapport de mise en œuvre au bout de 3 ans).





Objectifs chiffrés des stratégies nationale et régionale

OBJECTIFS CHIFFRÉS DE LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE INSCRITS DANS LA LTECV



Réduire LES ÉMISSIONS de GAZ À EFFET DE SERRE de 40 % entre 1990 et 2030 et les diviser par 4 entre 1990 et 2050



Réduire LA CONSOMMATION énergétique primaire DES ÉNERGIES FOSSILES de 30 % en 2030 par rapport à 2012

Réduire
LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE FINALE
de 50 % en 2050
par rapport à 2012

objectif intermédiaire
de 20 % en 2030.

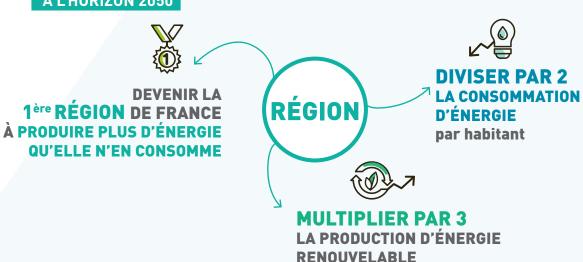


Contribuer à l'atteinte des OBJECTIFS de RÉDUCTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

prévus par le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques défini à l'article L. 222-9 du code de l'environnement Porter la part
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
à 23 % de la consommation
finale brute d'énergie en 2020
et à 32 % de cette consommation
en 2030

à cette date, pour parvenir à cet objectif, les énergies renouvelables doivent représenter 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz

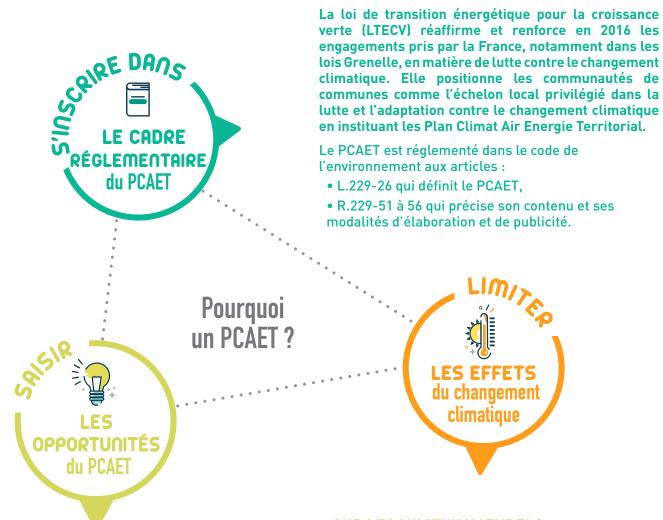
OBJECTIFS DU SCHÉMA CLIMAT AIR ENERGIE LANGUEDOC ROUSSILLON SYNTHÉTISÉS DANS LA STRATÉGIE REPOS - RÉGION À ENERGIE POSITIVE À L'HORIZON 2050





A quoi sert un PCAET?

Le PCAET est un moteur de la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air au niveau territorial.



► POUR L'ÉCONOMIE

Parce que les économies d'énergie vont de pair avec les économies financières pour les collectivités, les ménages, les entreprises.

Par ailleurs, cela fait appel à des emplois nouveaux et spécifiques.

► POUR LA QUALITÉ DE VIE

Parce que le Plan Climat prend en compte l'adaptation des territoires, vise à préserver l'environnement, à améliorer la qualité de l'air, à renforcer les liens sociaux.

En outre, il participe à améliorer l'attractivité des territoires.

► SUR LES MILIEUX NATURELS

- Raréfaction et perte en qualité de la ressource en eau
- Perte en biodiversité
- Recrudescence d'espèces invasives

► SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Impact des activités touristiques
- Sensibilité aux risques naturels
- Perte de rendement agricole et sylvicole

► SUR LA POPULATION

- Sensibilité d'une population vieillissante
- Évolution des risques naturels (incendies, inondation...)
- Impacts sanitaires liés à la qualité de l'air et la chaleur

Plan d'actions du PCAET

Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET

Valoriser les actions engagées (bois matériau, bois énergie et liège) 37

38

sur le territoire

Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET

Mettre en avant les actions exemplaires de CCA et de ses communes membres





AXES OPÉRATIONNELS	N°	ACTIONS
POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURAB	LE	
Soutenir les filières agricoles locales et inciter au développement des circuits courts	1	Inciter au développement de filières agricoles à forte valeur ajoutée telles que : les plantes aromatiques/ médicinales / huiles essentielles, etc.
	2	Encourager les commerces et les services de proximité
Favoriser le développement économique du territoire	3	Créer et requalifier les zones d'activités
particulièrement sur des filières écoresponsables	4	Encourager les entreprises à réduire leur empreinte carbone
Structurer une offre touristique écoresponsable	5	Mettre en place les infrastructures autour du tourisme Pleine Nature et des savoir-faire
UN PARC BATI PERFORMANT ET VERTUEU:	X	
	6	Informer et sensibiliser à la sobriété énergétique et à la rénovation thermique
Soutenir la rénovation des bâtiments publics et privés		(nouvelles technologies, matériaux biosourcés, etc.)
	7 8	Accompagner les propriétaires et les bailleurs Inciter et accompagner les collectivités dans la rénovation du patrimoine public
	9	Inciter la montée en compétence des artisans locaux
Favoriser le développement d'un bâtiment durable Améliorer la qualité de l'air intérieur	10	Favoriser l'écoconstruction
	11	Promouvoir les énergies renouvelables notamment en autoconsommation
	12	Auditer les bâtiments petite enfance et ouvert au jeune public pour améliorer la qualité de l'air intérieur
LINE MORIL ITE OPCANISEE ET PARTACEE	DAD TO	ue.
UNE MOBILITE ORGANISEE ET PARTAGEE I	PAR IU	
Développer les solutions alternatives	13	Inciter à la pratique des transports en commun et des mobilités actives (vélo et marche à pied) sur le territoire (nouvelles technologies, matériaux biosourcés, etc.)
à la voiture individuelle	14	Élaborer le Plan Global de Déplacements du territoire
	15	Améliorer les infrastructures des mobilités alternatives
Limiter l'impact des déplacements	16	Développer le covoiturage
	17 18	Travailler avec les entreprises pour réduire les déplacements domicile travail Créer des espaces de travail partagés pour limiter les déplacements
VERS UN TERRITOIRE PRODUCTEUR DE SA	PROPE	RE ÉNERGIE
Diversifier les sources d'énergie implantées sur le territoire	19	Accroître le mix énergétique
	20	Inciter à l'implantation de sources d'EnR auprès de citoyens et des collectivités et promouvoir les projets participatifs et citoyen
Structurer une véritable filière bois (bois matériau, bois énergie et liège)	21	Mettre en œuvre la CFT
POUR UNE PRESERVATION DES RESSOURC	ES LOC	ALES
		ALEJ
Sensibiliser à la notion d'adaptation au changement		
climatique et encourager l'action sur le territoire	22	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire	22 23	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire
climatique et encourager l'action sur le territoire	22 23 24	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire	22 23 24 25	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège)	22 23 24 25 26	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège)	22 23 24 25 26 27	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire	22 23 24 25 26	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages	22 23 24 25 26 27 28 29	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable)
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires	22 23 24 25 26 27 28 29	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau Mettre en place une politique tarifaire sur la consommation de l'eau
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau Mettre en place une politique tarifaire sur la consommation de l'eau Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau Mettre en place une politique tarifaire sur la consommation de l'eau Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques Prévenir les inondations par les cours d'eau
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau Mettre en place une politique tarifaire sur la consommation de l'eau Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques Prévenir les inondations par les cours d'eau Développer le sylvopastoralisme
climatique et encourager l'action sur le territoire Réduire l'impact des déchets sur le territoire (bois matériau, bois énergie et liège) Préserver les espaces naturels du territoire Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34	Communiquer en relayant largement les outils de sensibilisation en faveur de l'adaptation au changement climatique Favoriser la mise en place de projets d'économie circulaire Poursuivre les actions de réduction de déchets Limiter l'étalement urbain et préserver les corridors écologiques Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages Organiser le partage de la ressource Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau et optimiser la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable) Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau Mettre en place une politique tarifaire sur la consommation de l'eau Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques Prévenir les inondations par les cours d'eau

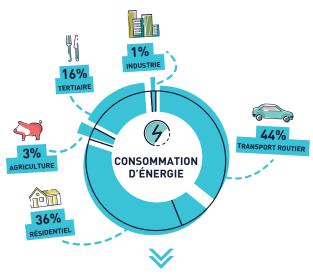
Le PCAET de la Communauté de Communes des Aspres

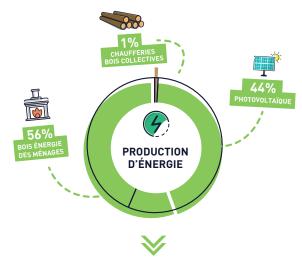
CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

19 communes 21 708 habitants

Un territoire rural à proximité du bassin de Perpignan dont la croissance démographique est importante.

LE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE







Forte dépendance aux énergies fossiles (60%), d'où une grande vulnérabilité économique liée à la hausse du prix des énergies non renouvelables.



Les besoins énergétiques sont en partie couverts par une production locale.

LES OBJECTIFS 2030

Face au changement climatique, la CC intègre des mesures d'adaptation et agit via son PCAET qui s'inscrit dans les stratégies nationale et régionale, avec les objectifs suivants à l'horizon 2030



CONSOMMATION D'ÉNERGIE
-23%
par rapport à 2015



ÉMISSION
GAZ À EFFET DE SERRE
-30%
par rapport à 2013



PRODUCTION D'ÉNERGIE COUVERTURE DE 32% des besoins énergétiques

LES POTENTIELS À MOBILISER

— CONSOMMATION -

→ Massification des rénovations du résidentiel



Développement des offres alternatives de transport



→ Mobilisation des secteurs économiques

PRODUCTION -



→ Développement de la filière bois énergie→ Développement du solaire photovoltaïque



→ Développement du solaire thermique

Le PCAET, une démarche menée de longue date

Parce que le climat est l'affaire de tous, le Pays Pyrénées Méditerranée et ses 4 communautés de communes (CC) agissent activement à l'échelle de leur territoire pour réduire leurs consommations d'énergie, leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et tendre vers leur autonomie énergétique.

En effet, dès 2008, le Pays a élaboré son Agenda 21 en accompagnant les collectivités membres au travers d'actions innovantes et collectives. Le premier Agenda21 du département des Pyrénées-Orientales!

Parallèlement, le Pays se dotait d'une stratégie globale Energie-Climat en construisant son **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** avec les élus, les experts et acteurs du territoire, les citoyens via des cycles de débats, séminaires techniques et ateliers thématiques. **Le PCET est validé en 2011.**

D'autres documents stratégiques viennent alimenter cette dynamique sur des thématiques précises : c'est le cas par exemple du Schéma Territorial de l'Habitat et des Paysages, ou de la **Charte Forestière de Territoire** qui vise la gestion durable et multifonctionnelle des forêts (structuration d'une filière Bois Energie et Construction, adaptation des forêts au changement climatique, préservation de la biodiversité…).

En 2015, la labellisation du Pays « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » par le Ministère de l'Environnement a reconnu les engagements du Pays et lui a attribué une dotation de 2 millions d'euros pour la mise en œuvre d'un programme d'actions touchant aux économies d'énergie, la mobilité durable, l'économie circulaire, aux énergies renouvelables, à la biodiversité.

Pour répondre aux changements introduits par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 (ajout d'un volet air, obligation pour les CC de plus de 20 000 habitants), et afin de poursuivre la démarche engagée depuis près de 7 ans à l'échelle du territoire, les élus du Pays Pyrénées Méditerranée et des 4 communautés de communes membres (dont 3 sont obligées) ont décidé de mutualiser la démarche d'élaboration du PCAET 2019-2025 en en confiant le pilotage et la coordination au Pays.

"













Avec chaque année un suivi de l'avancement et à n+3 et en fin de projet, bilan des actions réalisées

MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2020-2026

